Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL20210907-DE

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____

DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

SEANCE DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021

Délibération n° **DEL2021_09_7**
Intitulé : **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "YOU, APPEL A PROJET CITOYEN 2021, FONDS DE PARTICIPATION VERT"**
Finances - Finances - Subventions

*

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle des Quatre Saisons à Sainte-Marie-des-Champs, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 17 septembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 17 septembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 33 Représentés : 8

Présents :
Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Arnaud BEUZELIN, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Natacha BLY, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Françoise BLONDEL

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL20210907-DE

Absents :
Madame Celine DAMBRY, Madame Marie Claude HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :
Monsieur Dominique MACE donne pouvoir à Monsieur Eric RENEE, Madame Stephanie ETIENNE donne pouvoir à Monsieur Didier TERRIER, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Madame Sandrine NORDET donne pouvoir à Monsieur Jean Marc DOUCET, Monsieur Florian LEMAIRE donne pouvoir à Madame Herleane SOULIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Françoise BLONDEL, Madame Dominique TALADUN donne pouvoir à Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Catherine DUCHESNE donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS

Administration :
Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY, Madame Hélène LEFEBVRE, Madame Lucie GAUTHIER

Monsieur Emile CANU est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Sylvain GARAND soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Le Conseil Communautaire du 17 juin 2021 a lancé un appel à projet citoyen en faveur du développement durable dénommé « YOU, appel à projet citoyen 2021, fonds de participation vert ».

Pour rappel, les projets déposés devaient avoir pour objectif de contribuer à la transition écologique du territoire (climat, biodiversité, ressources naturelles, énergie, économie circulaire, économie sociale et solidaire, air, santé…).

Pour être éligible, les projets devaient répondre aux critères suivants :

- Les bénéficiaires de l'aide devaient être domiciliés sur le territoire,
- L'action devait pouvoir bénéficier à tout ou partie des habitants de l'intercommunalité,
- L'action devait s'inscrire dans la politique de développement durable intercommunale,
- L'action devait contribuer à la promotion de l'image du territoire

L'enveloppe dédiée à cet appel à projets est de 15 000 € pour l'année 2021. Les projets pourront obtenir :

- 60 % des dépenses pour les projets allant de 200 € à 2 000 € TTC.
- 40 % des dépenses pour les projets allant de 2 001 € à 10 000 €
- 30 % des dépenses pour les projets supérieurs à 10 000 € (l'aide sera plafonnée à 5 000 €).

Les taux de subvention s'appliquent sur des dépenses réelles justifiées par la production de factures.

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL20210907-DE

Les projets devaient être déposés au plus tard le 15 août.

La communauté de communes Yvetot Normandie a reçu quatre dossiers. Voici un tableau récapitulant les demandes :

Nom projet	Nom association porteuse + responsable	Détail rapide du projet	Lien Développement Durable	Montant global du projet (€)	Taux de subvention possible	Subvention CCYN possible (€)
Etude de faisabilité Légumerie sociale	Yvetot Demain – Charlotte MASSET	Recrutement d'un jeune en service civique pour étudier la faisabilité de créer une légumerie sociale sur le Pays de Caux (12mois)	Alimentation durable, valorisation des produits locaux	9 800	40 %	3 920
Spectacle réchauffement climatique	Action Citoyenne – Géraldine HEDOUIN	Organisation d'un spectacle grand public + scolaire : "Atmosphère Atmosphère", un spectacle-débat tout terrain pour sauver l'éco-citoyen déprimé ! Avec la COMPAGNIE SPECTABILIS (49)	Sensibilisation réchauffement climatique	4 450	40 %	1 780
Outil en main	L'Outil en main – Bruno CATEL	Appui au lancement d'une nouvelle association visant à proposer des ateliers manuels de l'artisanat pour les jeunes de 9 à 15 ans.	Recyclage, réparation, Éducation Intergénérationnel	85 880	30%	5 000
Le jardin des petits loups	Faire Vivre le Manoir du Fay – François MARTOT	Aménagements d'un jardin pour les enfants - Jardin potager pédagogique surélevé - Jardin ludique : Labyrinthe de pommiers et poiriers	Biodiversité, éducation, sensibilisation nature	4 553	40%	1 711
TOTAL				104 683		12 411

Les projets sont détaillés en annexe. Ces projets ont été analysés par la commission Transition écologique et énergétique. La commission les a tous déclaré recevables et propose au Conseil de les déclarer lauréats.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 14/09/2021
A reçu un avis favorable en Commission Transition écologique et énergétique du 07/09/2021

Article 1er – De déclarer lauréats à l'appel à projets citoyen 2021 « YOU », les quatre projets suivants :

étude de faisabilité pour la création d'un légumerie sur le territoire intercommunal

Envoyé en préfecture le 01/10/2021
Reçu en préfecture le 01/10/2021
Affiché le
ID : 076-247600620-20210923-DEL20210907-DE

lancement d'une nouvelle association : l'Outil en Main, ayant pour objet la transmission aux jeunes générations du savoir faire des métiers de l'artisanat, l'apprentissage de la réparation…

organisation d'un spectacle de sensibilisation au réchauffement climatique pour les scolaires et le grand public

aménagement d'un jardin des petits dans le jardin clos du Manoir du Fay

Article 2 – D'imputer les dépenses de fonctionnement à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » et les dépenses d'investissement au chapitre 204, subdivision 2042 « subventions aux personnes de droit privé ».

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER

